

# 1ers Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver en 2012

RAPPORT DU GROUPE D'EXPERTS DU CIO

Lausanne, le 2 juillet 2008



© CIO juillet 2008 TOUS DROITS RÉSERVÉS



## Table des matières

Introduction.....	3
1 → HARBIN.....	9
2 → INNSBRUCK.....	12
3 → KUOPIO.....	15
4 → LILLEHAMMER.....	18
Conclusion.....	21



# Introduction

## Introduction

### PRÉAMBULE ET COMPOSITION DU GROUPE D'EXPERTS

À la suite de la décision prise lors de la Session du CIO à Ciudad Guatemala en juillet 2007 de mettre en œuvre le projet de Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ), le CIO a lancé la procédure de candidature à l'organisation des 1ers Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver en 2012.

Conformément à cette procédure de candidature, le président du CIO a nommé un certain nombre de spécialistes, représentant notamment le CIO, les Fédérations Internationales (FI), les Comités Nationaux Olympiques (CNO) et la commission des athlètes du CIO, et constitué un groupe d'experts composé des personnes suivantes (par ordre alphabétique) :

<b>Mme Jacqueline BARRETT</b>	Responsable au CIO des relations avec les villes candidates Chargée de la liaison CIO-COJO pour la culture et l'éducation
<b>Professeur Philippe BOVY</b>	Conseiller du CIO en matière de transport Ancien professeur en mobilité et transport, École Polytechnique Fédérale de Lausanne Membre des commissions d'évaluation du CIO pour les Jeux de 2012 et 2014 Membre des groupes de travail pour l'acceptation des candidatures (2008 - 2014) Membre du groupe d'experts du CIO, Jeux Olympiques de la Jeunesse 2010
<b>M. Christophe DUBI</b>	Directeur des sports du CIO
<b>M. Gilbert FELLI</b>	Directeur exécutif du CIO pour les Jeux Olympiques
<b>M. Essar GABRIEL</b>	Chef des Jeux Olympiques de la Jeunesse
<b>Gian Franco KASPER</b>	Membre du CIO Président de la Fédération Internationale de Ski Membre des commissions de coordination du CIO pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2002, 2006 et 2010 Membre de la commission de radio et télévision du CIO
<b>M. Victor KHOTOCHKIN</b>	Premier vice-président du Comité National Olympique de Russie Membre du conseil de surveillance des Jeux Olympiques d'hiver à Sotchi en 2014



## Introduction, Continued

- M. Martin RUTISHAUSER** Secrétaire général du Comité National Olympique de Suisse  
Membre de la commission chargée du Festival olympique de la jeunesse européenne (FOJE), Comités Olympiques Européens  
Président des commissions de coordination des FOJE d'hiver 2005 et 2009
- M. Thierry SPRUNGER** Directeur des finances et de l'administration du CIO
- M. Etienne THOBOIS** Olympien, badminton (1996)  
Directeur général du comité d'organisation de la Coupe du monde 2007 de rugby de l'IRB  
Directeur de la planification et des sports, Paris 2012  
Directeur des finances et des services au public au sein du comité d'organisation des Mondiaux 2003 d'athlétisme de l'IAAF  
Membre du groupe d'experts du CIO, Jeux Olympiques de la Jeunesse 2010  
Membre du groupe de travail du CIO pour l'acceptation des candidatures (2016)
- Mme Pernilla WIBERG** Neuf médailles aux Jeux Olympiques et aux championnats du monde (ski alpin)  
Membre du CIO  
Membre de la commission des athlètes, de la commission d'éthique et de la commission des candidatures du CIO  
Membre de la commission d'évaluation et de la commission de coordination du CIO pour les Jeux de 2010

Le CIO s'est assuré qu'aucune des personnes mentionnées ci-dessus n'était mandatée par l'une des villes candidates à l'organisation des JOJ. Leurs études et rapports ont été réalisés et présentés en toute indépendance.

### **VILLES CANDIDATES À L'ORGANISATION DES JOJ 2012**

Quatre villes ("villes candidates aux JOJ") ont soumis un dossier de candidature à l'organisation des 1<sup>ers</sup> Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver en 2012. Selon l'ordre alphabétique, les villes candidates aux JOJ de 2012 sont :

- Harbin (CHN)
- Innsbruck (AUT)
- Kuopio (FIN)
- Lillehammer (NOR)



## Introduction, suite

Afin d'aider les villes candidates aux JOJ à répondre au questionnaire du CIO, les services ci-après ont été fournis par le CIO :

- **Manuel de l'évènement sur les Jeux Olympiques de la Jeunesse** qui définit les principes clés ainsi que les obligations relatives à l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse. Figurant en annexe au Contrat ville hôte des JOJ, ce manuel rassemble les conditions contractuelles;
- **Un atelier de travail tenu à Lausanne les 27-28 mars 2008** : L'objectif de cet atelier de travail était d'informer les villes sur les conditions requises par le CIO et de les aider à comprendre le concept et l'envergure de l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse;
- **Un accès à la base de données du CIO concernant les connaissances sur les Jeux Olympiques** qui contient des informations détaillées et des statistiques sur les précédentes éditions des Jeux Olympiques.

Les quatre villes candidates aux JOJ ont répondu au questionnaire du CIO et ont soumis les documents suivants dans le délai fixé par le CIO (soit avant le 19 juin 2008) :

- Dossiers de candidature
- Dossiers des garanties
- Dossiers photos
- Cartes
- CD-ROM contenant les versions électroniques des dossiers de candidature, des dossiers photos et des cartes.

## OBSERVATION GÉNÉRALE

Le groupe d'experts tient à saluer le travail accompli par toutes les villes candidates aux JOJ. Le groupe a été impressionné par le niveau de détail démontré à travers les documents fournis par les villes, mais a noté qu'il a pu être difficile pour les villes d'obtenir toutes les garanties nécessaires pour étayer leurs projets en si peu de temps (trois mois et demi). Le groupe prend également acte du degré élevé d'engagement et de soutien obtenu par les villes candidates aux JOJ de la part des autorités publiques.

Suite à l'évaluation des villes candidates aux JOJ de 2012 par le groupe d'experts et aux recommandations que celui-ci a soumises à la commission exécutive du CIO, les villes retenues seront évaluées par une commission d'évaluation du CIO qui approfondira l'examen des facteurs de risque soulignés dans ce document et produira un rapport sur la base duquel la commission exécutive du CIO soumettra les noms des villes qui feront l'objet d'un vote par tous les membres du CIO.



## Introduction, suite

### RÉUNION DU GROUPE D'EXPERTS ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Le groupe d'experts s'est réuni à Lausanne du 30 juin au 2 juillet 2008.

Pour la première évaluation des candidatures à l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver, le groupe d'experts a commencé par examiner les méthodes à appliquer pour son analyse des projets présentés par les quatre villes candidates. Cet examen a montré clairement que le concept des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver tel qu'élaboré par le CIO présente une certaine souplesse quant à la manière de l'appliquer à une ville donnée.

Le groupe a noté que les quatre villes candidates à l'organisation des JOJ proposaient des projets divers en ce qui concerne le nombre de sports, de disciplines et d'épreuves en fonction des installations disponibles et de la configuration géographique locale. Il est donc parvenu à la conclusion que l'analyse des projets des JOJ 2012 ne devrait pas se faire par rapport à un critère de référence prédéterminé, mais que **chaque projet devrait plutôt être évalué par rapport au concept des Jeux Olympiques de la Jeunesse tel que défini par la Session du CIO à Ciudad Guatemala et en tenant compte de la nécessité de réduire au minimum le risque associé à l'organisation des 1<sup>er</sup> Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver en 2012.**

Par le biais d'une analyse des risques et perspectives pour chacune des quatre candidatures, le groupe s'est efforcé d'évaluer la manière dont le concept des JOJ a été appliqué au contexte propre à chaque ville tout en mettant fortement l'accent sur le niveau de qualité et de détail relatif aux aspects techniques des dossiers de candidature, donnant ainsi une indication de la solidité du projet.

Le groupe d'experts a effectué son analyse sur la base des informations contenues dans les dossiers de candidature et autres documents remis par les villes candidates aux JOJ. Il a procédé à l'évaluation des villes candidates aux JOJ sur la base d'un certain nombre de critères, notamment les garanties et les questions juridiques, l'infrastructure générale, les sports et les sites, la culture et l'éducation, le village olympique de la jeunesse, le transport, la sécurité, l'hébergement et les finances.

Dans sa conclusion, le groupe a jugé bon de souligner les qualités de chacune des villes par rapport aux projets qu'elles ont proposés en réponse au questionnaire du CIO et au concept des JOJ ainsi qu'aux risques et perspectives présentés en termes d'élaboration conjointe du projet avec le CIO pour organiser des Jeux réussis en 2012. Le groupe a recommandé à la commission exécutive du CIO – et aux membres du CIO au moment voulu – de tenir compte de deux principes lorsqu'ils prendront leur décision concernant les Jeux Olympiques de la Jeunesse en 2012 :

- Étant donné le peu de temps disponible pour organiser l'événement (trois ans) et le fait que les Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver en 2012 seront les tout premiers, le choix de la ville hôte devrait prendre en considération à la fois la solidité des aspects techniques du projet et l'assimilation du concept et de la vision des JOJ pour organiser des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver réussis en 2012.
- L'idée qui sous-tend à la décision prise par le CIO lors de sa Session à Ciudad Guatemala d'organiser des Jeux Olympiques de la Jeunesse était de créer un événement qui pourrait être organisé par des villes/pays plus petits que ceux pouvant accueillir les Jeux Olympiques



# Remarques générales

## Remarques générales

L'évaluation faite par le groupe d'experts concernant chacune des quatre villes candidates à l'organisation des 1ers Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver en 2012 figure ci-après. Avant d'aborder le contenu même du rapport qui est organisé ville par ville, le groupe aimerait faire un certain nombre de remarques générales concernant toutes les villes et définir certains des éléments pris en considération dans son évaluation.

En ce qui concerne la gouvernance, le groupe d'experts a établi et évalué le niveau d'engagement des autorités nationales, régionales et locales dans le projet des Jeux Olympiques de la Jeunesse de chaque ville par le biais d'une analyse approfondie des garanties fournies avec les dossiers de candidature. Une attention particulière a été accordée aux garanties concernant les douanes et l'immigration, la protection de la propriété intellectuelle olympique et les engagements financiers en général.

Dans son analyse des concepts des sports et sites, le groupe a noté que les dates proposées par toutes les villes candidates à l'organisation des JOJ correspondaient aux exigences du CIO. S'agissant de l'expérience en matière de manifestations sportives passées, le groupe a pris en considération les événements organisés durant les dix dernières années. Le groupe aimerait également souligner qu'il sera demandé à toutes les villes de fournir les services d'urgence nécessaires sur tous les sites de compétition pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver conformément aux règles de chaque FI. Enfin, sur la base de l'infrastructure existante et du programme des épreuves proposé par chaque ville, le groupe a conclu que les quatre villes candidates auraient la capacité d'organiser les Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver en termes de sports et de sites.

L'évaluation du village olympique de la jeunesse reposait sur un certain nombre de paramètres, dont le concept général et l'emplacement par rapport aux autres sites des Jeux Olympiques de la Jeunesse. Parmi les éléments pris en considération : le type et la taille de l'hébergement, l'existence de l'infrastructure du village ou la nécessité d'une nouvelle construction, ainsi que l'ambiance générale et l'adéquation du village par rapport au concept des JOJ tel que défini par le CIO.

Pour son évaluation du critère culture et éducation, le groupe d'experts s'est appuyé sur le concept et la vision des programmes proposés par chacune des villes candidates, en tenant compte des attentes du CIO dans ces domaines. Pour l'évaluation de la culture et de l'éducation, les éléments suivants ont été pris en considération :

- Contenu du programme (avant, pendant et après les Jeux);
- Bonne compréhension des différents publics et degré d'interactivité;
- Intégration des huit thèmes définis par le CIO;
- Plateforme numérique et portée mondiale;
- Sites proposés.

Le groupe a évalué l'aptitude de chaque ville à atteindre tous les publics identifiés par le CIO, en particulier les participants aux JOJ, ainsi que les communautés de jeunes à l'échelon national et international.

S'agissant de l'infrastructure générale, le groupe a effectué son analyse sur la base des paramètres suivants :

- **Transport** – Accès depuis l'étranger à la ville candidate (principalement par voie aérienne) et capacité générale à absorber le trafic durant les Jeux sur la base de l'infrastructure déjà en place. Étant donné la taille des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver, les exigences en termes de trafic devraient être considérablement inférieures à celles d'un jour de pointe durant la haute saison dans la ville. Par ailleurs, la capacité des sites intérieurs est relativement faible et, pour les sites extérieurs, la circulation des spectateurs variera grandement selon l'attrait de chaque sport dans la ville en question. Tous les temps de trajets indiqués dans le rapport concernent les trajets en bus.



## Remarques générales, suite

- **Technologie** – Niveau de l'infrastructure existante et interconnexion entre les sites olympiques. Si de plus amples informations sont nécessaires pour déterminer exactement l'infrastructure de chaque ville, le groupe ne prévoit pas de problème majeur en termes de technologie.
- **Centre Principal des Médias (CPM)** – Emplacement, type de construction et taille.

Dans son analyse de l'hébergement, le groupe a utilisé les informations figurant à la fois dans les dossiers de candidature et dans les garanties fournis par chaque ville candidate. Les éléments suivants ont été pris en considération :

- La capacité d'hébergement totale actuelle d'une ville dans un rayon de 20 km du centre ville et dans un rayon de 10 km du principal noyau de compétition le cas échéant;
- Le nombre de chambres/lits garantis;
- Le concept général du plan d'hébergement, y compris la répartition géographique;
- Le tarif maximal des chambres.

S'agissant de la sécurité, le groupe a tenu compte des éléments suivants :

- L'expérience de la ville/du pays en matière d'organisation de manifestations mobilisant un grand nombre de spectateurs et/ou dignitaires;
- La structure de commandement et de contrôle proposée;
- Les garanties fournies en termes de sécurité.

Enfin, pour l'évaluation des aspects financiers de chaque candidature, le groupe d'experts a cherché à déterminer si une ville candidate était en mesure d'apporter le soutien financier et les garanties nécessaires pour organiser les Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver en 2012. L'analyse financière a essentiellement porté sur la solidité des garanties financières fournies afin de couvrir un éventuel déficit budgétaire du comité d'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (COJOJ) ainsi que sur le caractère raisonnable du budget élaboré pour soutenir les opérations et le niveau de services proposés dans les dossiers de candidature. Les besoins en investissements pour l'infrastructure générale et/ou les sites ne sont pas inclus dans le budget du COJOJ mais ont été analysés pour les sites de compétition, les sites prévus pour les activités culturelles et éducatives, le village olympique de la jeunesse et le Centre Principal des Médias (CPM).



## 1 → HARBIN

### RAPPORT SUR HARBIN

Harbin est la capitale de la province chinoise de Heilongjiang et compte une population d'environ 2,6 millions d'habitants. La candidature de Harbin bénéficie d'un solide soutien de la part de la municipalité et de la province ainsi que de l'engagement du CNO chinois. Si Harbin se voyait confier l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver, il est difficile de dire quel serait le statut légal proposé pour le comité d'organisation (COJOJ).

Harbin a fourni des garanties raisonnables dans l'ensemble, mais un certain nombre de précisions seraient nécessaires, comme indiqué tout au long de ce rapport.

Toutes les garanties relatives aux douanes et à l'immigration ont été fournies par la province de Heilongjiang. Or, ces questions relèvent normalement de la responsabilité du gouvernement national.

La protection de la propriété intellectuelle a été garantie uniquement au niveau municipal. Le groupe d'experts se demande par conséquent si les réglementations en place pour les Jeux Olympiques de 2008 à Beijing continueront de s'appliquer jusqu'en 2012. En outre, le comité de candidature indique qu'il n'enregistrerait que la marque "Harbin 2012" et les noms de domaine y afférents si la ville se voyait confier l'organisation des Jeux.

Sur la base d'un programme de compétition de 84 épreuves (dont un certain nombre qui ne sont pas particulièrement adaptées aux jeunes), Harbin propose un concept des sites dispersé sur trois zones : Harbin, Mao Ershan (70 km de Harbin) et Yabuli (150 km de Harbin). Avec trois villages olympiques de la jeunesse proposés, les distances et les temps de trajet moyens entre les lieux d'hébergement des athlètes et les sites seraient de 4 km et de moins de 12 minutes. Sur les 13 sites de compétition proposés, 12 existent déjà et un serait construit comme un site permanent (piste de bobsleigh et de luge).

Harbin a une bonne expérience de l'organisation d'événements internationaux et nationaux dans les sports de glace (à l'exception des épreuves de bobsleigh/luge), mais celle-ci est limitée en ce qui concerne l'organisation d'épreuves de sports de neige. L'expérience des épreuves multisportives internationales devrait être acquise durant les Jeux Universitaires d'hiver de 2009.

Il convient de noter que les données climatiques fournies dans le dossier de candidature de Harbin ne semblent pas représentatives des conditions réelles dans les zones de montagne proposées et des informations pourront être demandées quant aux capacités d'enneigement artificiel.

Les délais de construction concernant la piste de bobsleigh/luge ne semblent pas suffisants pour prendre en compte la période requise pour les tests. Par ailleurs, si une garantie a été fournie par la municipalité de Harbin pour la construction de la piste, les coûts de construction sont estimés à USD 4 millions, ce qui semble très bas. De plus amples informations seraient nécessaires pour déterminer comment ce chiffre a été atteint. En outre, aucune garantie n'a été fournie pour étayer le financement des travaux temporaires sur les sites de compétition, qui s'élèvent à USD 214 millions, par les divers organismes mentionnés dans le dossier de candidature.



## RAPPORT SUR HARBIN, suite

Le concept des trois villages pourrait présenter des difficultés à la fois aux CNO et au COJOJ. Les CNO auraient du mal à gérer les officiels d'équipe entre les trois villages et à encourager l'esprit d'équipe. Quant au COJOJ, il lui faudrait trouver le moyen de souder tous les participants aux JOJ tout en assurant des niveaux de services identiques dans les trois villages. Le village de Harbin consisterait en des logements universitaires existants ayant une capacité de réserve suffisante. Si le village de Mao Ershan aurait une capacité appropriée pour accueillir les résidents, des précisions seraient toutefois nécessaires concernant l'acquisition de chambres/lits d'hôtel pouvant éventuellement être utilisés par les participants aux JOJ dans le village de Yabuli. Par ailleurs, une garantie a été donnée par le propriétaire du village olympique de la jeunesse de Harbin, mais pas pour les deux sous-villages.

S'agissant des opérations, il conviendrait d'obtenir des précisions afin de mieux comprendre l'agencement des deux sous-villages et la manière dont ceux-ci sont dirigés, avec un accent particulier sur la mise en œuvre d'activités culturelles et éducatives. Des éclaircissements supplémentaires seraient également nécessaires en ce qui concerne le rapport lit-salle de bain dans chaque village.

Le prix maximum garanti par le comité de candidature de Harbin concernant l'hébergement dans les villages olympiques de la jeunesse est bas : USD 45 par personne et par jour, comprenant l'hébergement, trois repas par jour ainsi que toutes les taxes et commissions.

Le programme culturel et éducatif proposé est largement axé sur le développement durable et vise le million et demi de jeunes vivant dans la région de Harbin. Les éléments clés requis par le CIO ne figurent pas dans ce programme qui, d'une manière générale, manque de détails et de créativité. Les projets spécifiques concernant les athlètes ne sont pas définis et les médias numériques ne sont pas proposés comme un moyen de diffuser le programme culturel et éducatif. Si un bon programme est proposé avant les Jeux pour les étudiants chinois de tout le pays et de la région, le dossier de candidature manque de précisions en ce qui concerne les initiatives prises avant les Jeux pour les participants aux JOJ et il n'y a aucune mesure spécifique en matière d'héritage.

La majorité des activités culturelles et éducatives se dérouleraient à Harbin, dans le village olympique de la jeunesse et dans un certain nombre de sites/établissements existants. Étant donné que le concept de Harbin comprend trois villages, les participants séjournant dans les villages de Yabuli et de Mao Ershan risquent d'avoir des difficultés à participer au programme éducatif et culturel.

Le budget proposé pour la culture et l'éducation est considéré comme adéquat pour les projets exposés dans le dossier de candidature.

Harbin prévoit trois installations pour les médias : le Centre Principal des Médias (CPM) de Harbin situé à l'intérieur de l'actuel centre de radio et télédiffusion de la province de Heilongjiang, un CPM secondaire situé à proximité des sites de neige de Yabuli et un autre CPM secondaire situé à proximité du complexe de sites de Mao Ershan. Le CPM secondaire de Yabuli semble être une installation existante et aucune précision n'est donnée quant à celui de Mao Ershan. De plus amples informations sur la taille, l'utilisation de l'espace et les services seraient requises concernant toutes les installations pour les médias.

Harbin modernise largement sa principale infrastructure de transport. Bien qu'ils ne soient pas directement requis par un événement tel que les Jeux Olympiques de la Jeunesse, d'importants investissements en termes de transport sont prévus d'ici à 2012 : deux lignes de métro et la quatrième rocade de Harbin. L'accès à Harbin par voie aérienne est approprié, des liaisons fréquentes étant proposées avec l'aéroport de Beijing.

La liaison routière de 195 km et une nouvelle ligne ferroviaire express offrent toutes deux des temps de trajet confortables de deux heures à deux heures et demie entre Harbin et le centre sportif de Yabuli. Avec des mesures adéquates de gestion du trafic, la vaste infrastructure de transport ferait face à toutes les exigences de transport des JOJ.



## RAPPORT SUR HARBIN, suite

La capacité hôtelière totale actuelle dans un rayon de 20 km de Harbin est de 10 984 chambres, dont 5 492 sont garanties, la plupart dans un rayon de 10 km du centre ville. Dans un rayon de 10 km du village secondaire de Yabuli (sports de neige), 352 chambres sont garanties. Même si le nombre total de chambres garanties couvre largement les besoins en matière d'hébergement durant les Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver, le groupe d'experts est préoccupé par le nombre relativement peu élevé de chambres garanties dans la région de Yabuli. En raison de la distance entre Harbin et Yabuli, de plus amples informations seraient nécessaires concernant le plan d'hébergement proposé, car le transport quotidien entre les deux villes semblerait plutôt difficile. Aucune garantie individuelle n'a été fournie par les hôteliers, mais une garantie générale a été apportée par l'Office du tourisme de Harbin concernant les chambres disponibles et l'absence de "séjour minimal requis". Par ailleurs, aucune information n'a été donnée concernant les tarifs des chambres.

Si le COJOJ prendrait en charge le coût des soins médicaux d'urgence, les participants seraient quant à eux tenus de souscrire leur propre assurance médicale, ce qui est contraire aux prescriptions du CIO.

Bien que le dossier de candidature précise que la responsabilité de la sécurité incomberait au directeur général du Département de la sécurité publique de la province de Heilongjiang, la garantie en matière de sécurité a été fournie par le Bureau de la sécurité de Harbin. La province de Heilongjiang et Harbin ont une solide expérience de la gestion de manifestations de grande envergure.

Le budget du COJOJ présenté par Harbin fait état de dépenses de USD 43 millions et de revenus potentiels de USD 42 millions. Les garanties financières suffisantes n'ont pas été fournies pour soutenir tous les engagements financiers pris dans le dossier de candidature (par ex. USD 15 millions de subventions du gouvernement). Si le groupe d'experts pense que les objectifs de revenus sont optimistes, certains postes de dépenses ont été quant à eux probablement surévalués, et ils pourraient donc être réduits.

La ville de Harbin a garanti qu'elle couvrirait un éventuel déficit budgétaire du COJOJ.



## 2 → INNSBRUCK

### RAPPORT SUR INNSBRUCK

Innsbruck est la capitale de la région autrichienne du Tyrol. La ville compte environ 118 000 habitants. La candidature d'Innsbruck bénéficie d'un solide soutien des autorités gouvernementales, comme en témoigne l'accord multipartite qui précise les responsabilités financières de tous les niveaux du gouvernement (national, régional et local). Le Comité National Olympique d'Autriche fait lui aussi partie des signataires de l'accord multipartite. Si Innsbruck se voyait confier l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver, le comité d'organisation (COJOJ) prendrait la forme d'une société à responsabilité limitée réunissant les trois niveaux de gouvernement ainsi que le CNO.

Dans l'ensemble, Innsbruck a fourni des garanties solides et détaillées. Un certain nombre de précisions seraient néanmoins nécessaires comme indiqué tout au long de ce rapport.

Si l'accès au pays est garanti pour les personnes accréditées, il semble y avoir une divergence entre le dossier de candidature et la garantie remise par le gouvernement autrichien quant au type de documents requis pour entrer dans le pays (passeport + visa ou passeport + carte d'accréditation). Il est difficile de dire également si les visas seraient gratuits. L'Autriche faisant partie de l'espace Schengen, des précisions seraient nécessaires afin de comprendre le type d'accords que passerait le gouvernement autrichien avec les autres États membres de cet espace pour garantir le libre accès des participants aux Jeux Olympiques de la Jeunesse qui entreraient dans l'espace Schengen via d'autres pays membres.

Le ministre des Finances a donné la garantie que toutes les mesures nécessaires seraient prises pour assurer l'importation temporaire, exempte de droits de douane, des marchandises requises pour les Jeux.

En plus de la législation générale en matière de marques de fabrique, la Loi fédérale autrichienne sur la protection des emblèmes et marques olympiques protège les marques et désignations olympiques.

Sur la base d'un programme de compétitions regroupant 64 épreuves, Innsbruck propose un concept des Jeux compact, s'articulant autour de deux noyaux principaux, Innsbruck et Seefeld, distants de 28 km, et d'un seul et unique village olympique de la jeunesse. Les distances et temps de trajet moyens entre les sites et le village seraient de 15 km et 25 minutes environ, les sites les plus éloignés étant situés à 35 minutes approximativement du village (ski de fond, biathlon, saut à ski, combiné nordique, ski acrobatique et snowboard). Sur les 12 sites de compétition proposés, dix existent déjà, un (curling) serait installé de façon provisoire dans le bâtiment existant accueillant le Centre Principal des Médias et un (biathlon) serait une installation temporaire.

Innsbruck possède une très bonne expérience de l'accueil des compétitions sportives internationales sur neige et sur glace ainsi que des événements multisportifs internationaux.

Toutes les garanties demandées ont été transmises à l'exception de la garantie concernant Nordpark Innsbruck (half-pipe et bosses). Elles indiquent clairement la façon dont les travaux seraient financés. Un certain nombre de garanties portant sur les sites précisent que les coûts de location doivent encore être fixés, ce qui pourrait avoir une incidence sur le budget.



## RAPPORT SUR INNSBRUCK, suite

Innsbruck propose un bon concept de village unique situé sur une base militaire et composé de huit ensembles résidentiels à construire ainsi que de plusieurs bâtiments existants qui fourniraient tous les services requis. Le village serait situé à proximité du centre ville, de l'hôpital et des sites. Si la ville d'Innsbruck s'est engagée à obtenir EUR 58 millions (USD 87 millions) pour la construction du village, les négociations sont toujours en cours pour ce qui est de l'acquisition des terrains requis auprès du Ministère de la Défense, dans l'hypothèse où Innsbruck ferait partie des villes candidates retenues. Le programme de construction proposé devrait faire l'objet d'une analyse détaillée. S'agissant des opérations, des précisions seraient nécessaires afin d'avoir une meilleure vue du projet qui prévoit l'installation d'un grand nombre de lits dans les appartements et de mieux comprendre comment résoudre la question du rapport lit/salle de bain.

Le prix maximum garanti par le comité de candidature d'Innsbruck est de USD 198 par personne et par jour au village olympique de la jeunesse, hébergement, repas et taxes compris.

Un programme éducatif et culturel extrêmement bien pensé est proposé. Il couvre tous les thèmes demandés par le CIO et s'adresse à tous les publics. Les aspects opérationnels sont présentés en détail et bien planifiés, l'accent étant mis plus particulièrement sur l'utilisation des médias numériques pour la diffusion du programme. Le programme culturel a pour ambition de créer une atmosphère jeune et festive dans la ville, autour de la place des médailles située en plein cœur d'Innsbruck. Un vaste programme éducatif a été soumis, quoique quelque peu ambitieux en termes de compatibilité avec le calendrier des compétitions. Le programme débiterait trois ans avant les Jeux pour tous les publics visés. Pour ce qui est de l'héritage des Jeux, les initiatives proposées sont bien expliquées et prévoient un transfert des connaissances aux futurs COJOJ.

Les activités culturelles et éducatives se dérouleraient dans un lieu central à l'intérieur du Centre des congrès d'Innsbruck, à proximité immédiate du village olympique de la jeunesse. D'autres activités sont prévues dans le village et sur les sites de compétition. Ainsi que l'indiquent les garanties relatives aux sites, les coûts de location doivent encore être fixés, ce qui pourrait présenter un risque sur le plan financier. Le budget alloué à la culture et à l'éducation semble peu élevé; aussi des précisions seraient-elles nécessaires quant aux rôles et responsabilités financières des partenaires autres que le COJOJ.

Le Centre Principal des Médias (CPM) serait situé dans le Centre des expositions d'Innsbruck (IEC), à proximité immédiate du village olympique de la jeunesse. L'IEC occupe une superficie de 41 500 m<sup>2</sup>. Il comprend des installations de presse, deux restaurants, un auditorium de 500 places et des espaces extérieurs. La surface qu'occuperait le CPM serait de près de 2 700 m<sup>2</sup>, sans compter les espaces extérieurs. Outre le CPM, l'IEC accueillerait le site de compétition du curling et la patinoire d'entraînement pour le patinage. Entre 2008 et 2011, l'IEC devrait faire l'objet d'une rénovation complète d'un montant de USD 43,5 millions, garanti par le "Congress und Messe Innsbruck GmbH".

Innsbruck offre un bon équilibre entre réseau routier et transports publics, avec de bonnes liaisons à destination des stations voisines, dont Seefeld. Les systèmes de transport et de gestion de la circulation, y compris à l'aéroport international d'Innsbruck, sont à même de gérer aisément et efficacement des foules considérables, comme l'a prouvé l'accueil d'autres événements de grande envergure dans la ville. Aucune infrastructure de transport supplémentaire ni aucune amélioration ne seraient requises pour l'accueil des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver.

À l'heure actuelle, la capacité hôtelière totale dans un rayon de 20 km d'Innsbruck est de 4 537 chambres, dont 2 000 sont garanties. Qui plus est, le nombre total de chambres disponibles dans la ville et les 4 591 chambres supplémentaires situées dans un rayon de 10 km de Seefeld offriraient une réserve supplémentaire suffisante le cas échéant. Les hôteliers ont fourni des garanties individuelles et le "Innsbruck Information und Reservierung GmbH" s'est engagé à répondre à toutes les exigences du CIO en matière d'hébergement. Les tarifs des chambres garantis par les hôteliers semblent raisonnables.



## RAPPORT SUR INNSBRUCK, suite

Tous les soins médicaux requis seraient dispensés gratuitement aux personnes accréditées de l'ouverture du village olympique de la jeunesse à sa clôture.

La responsabilité en matière de sécurité incomberait au Ministère fédéral de l'Intérieur. L'Autriche et Innsbruck ont une solide expérience de la gestion des manifestations de grande envergure. La garantie fournie par le ministre fédéral de l'Intérieur répond aux exigences du CIO.

Le budget du COJOJ présenté par Innsbruck s'équilibre à USD 22,5 millions, sur la base des coûts des Jeux Universitaires d'hiver de 1995 organisés par la ville. Dans la perspective de la mise à disposition d'un niveau de services plus élevé lors des JOJ, le comité de candidature a précisé que les subventions fournies par les trois niveaux de gouvernement avaient été augmentées de 45 % par rapport à celles accordées pour les Jeux Universitaires.

Comme indiqué dans l'accord multipartite, la République d'Autriche, l'État du Tyrol et la ville d'Innsbruck ont apporté la garantie d'une "solution commune pour l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse conformément au niveau de services minimum prescrit par le CIO".



## 3 → KUOPIO

### RAPPORT SUR KUOPIO

Kuopio est une ville universitaire du centre-est de la Finlande qui compte environ 90 000 habitants. La candidature de Kuopio bénéficie d'un solide soutien des autorités gouvernementales locales. La ville de Kuopio est chargée de fournir 45% du budget du comité d'organisation des Jeux (COJOJ) ainsi qu'une garantie en cas de déficit. La participation des autorités gouvernementales régionales n'est pas précisée clairement et aucune garantie n'a été apportée pour appuyer l'engagement financier national de EUR 1 million indiqué dans le budget du COJOJ. Si Kuopio se voyait confier l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver, le COJOJ prendrait la forme d'une association à but non lucratif dirigée par la ville de Kuopio et le Comité National Olympique de Finlande.

Dans l'ensemble, Kuopio a fourni des garanties raisonnables. Un certain nombre de précisions seraient néanmoins nécessaires, comme indiqué tout au long de ce rapport.

Le Ministère des Affaires étrangères garantit que les visas seraient délivrés sans discrimination, mais il n'indique pas si ces visas seraient émis gratuitement. La Finlande faisant partie de l'espace Schengen, des précisions seraient nécessaires afin de comprendre le type d'accords que passerait le gouvernement finlandais avec les autres États membres de cet espace pour garantir le libre accès des participants aux Jeux Olympiques de la Jeunesse qui entreraient dans l'espace Schengen via d'autres pays membres.

L'administration nationale des douanes indique qu'elle faciliterait l'importation, l'utilisation et l'exportation de marchandises, mais elle ne précise pas si celles-ci seraient exemptes de droits de douane.

Les marques et désignations olympiques sont protégées dans le cadre des lois existantes en matière de droits d'auteur et de marques de fabrique en Finlande. Kuopio est seulement parvenue à faire enregistrer le nom de domaine kuopio2012.fi car les noms de domaine avec les extensions .com .net et .org ont déjà été déposés par une tierce partie.

Sur la base d'un programme de compétition regroupant 59 épreuves, Kuopio propose un concept des Jeux comprenant un seul et unique village olympique de la jeunesse et des sites répartis sur quatre principaux domaines dont deux noyaux de sites pour les sports de neige (centre de ski de Tahko à 64 km de Kuopio et station de ski de Puijo à 5 km). Les distances et temps de trajet moyens entre les sites et le village olympique seraient de 24 km et 25 minutes environ, le site le plus éloigné étant situé à 75 minutes approximativement du village (luge). Le programme de Kuopio ne comprend pas le bobsleigh car aucun site n'existe pour ce sport. Le comité de candidature propose toutefois d'organiser les épreuves de luge sur une piste naturelle existante située à 90 km du village olympique de la jeunesse. Les épreuves de ski alpin ne comprendraient que le slalom et le slalom géant car le centre de ski de Tahko offre un dénivelé maximal de 200 m. Sur les huit sites de compétition proposés, sept existent déjà (dont un nécessite des travaux de constructions permanentes) et un serait construit comme un site permanent (patinage de vitesse).

Kuopio a une bonne expérience de l'organisation de manifestations sportives internationales (Coupes du monde de saut à ski et de ski de fond), mais pas dans toutes les disciplines figurant au programme des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver.

Le dossier de candidature fait état de travaux de constructions permanentes d'un montant de USD 1,6 million qui sont nécessaires pour l'actuel stade de ski de Puijo. Cependant, comme aucune décision n'a encore été prise quant à la responsabilité financière de ces travaux, aucune garantie n'a été fournie. Par ailleurs, le dossier de candidature ne fait aucune mention de travaux de constructions temporaires. Un examen de tous les besoins en aménagements temporaires serait nécessaire pour s'assurer qu'un budget suffisant est affecté à cet égard.



## RAPPORT SUR KUOPIO, suite

Kuopio propose un bon concept de village unique composé d'hébergements existants pour étudiants. Le village est bien situé, à 4 km environ du centre ville. S'agissant des opérations, il conviendrait d'obtenir des précisions afin de mieux comprendre le type de résidences proposées (c'est-à-dire le nombre de chambres ainsi que le rapport lit-salle de bain).

Le prix maximum de USD 144 par personne et par jour au village olympique de la jeunesse, hébergement, pension complète, taxes et commissions compris, n'a pas été garanti par le comité de candidature.

L'approche culturelle et éducative proposée par Kuopio correspond à l'idée du CIO pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse, la plupart des thèmes demandés par le CIO étant couverts, même si certains domaines manquent de précisions. Le programme associerait des éléments culturels et éducatifs, avec un accent mis sur les activités proposées à la jeunesse locale. Le programme débiterait deux ans avant les Jeux pour tous les publics visés. Le projet de salle de classe virtuelle est une bonne initiative pédagogique, conforme aux objectifs du CIO. Il pourrait laisser un excellent héritage, bien qu'il ait une portée plutôt limitée puisqu'il ne cible que cinq à dix pays. Le programme culturel a pour ambition de créer une atmosphère jeune et festive dans la ville, autour de la place des médailles située en plein cœur de Kuopio. L'utilisation d'outils numériques existants pourrait d'une manière générale être développée pour renforcer le programme.

La majorité des activités culturelles et éducatives se tiendrait sur un certain nombre de sites à environ 5 km du village olympique de la jeunesse ainsi que dans le village proprement dit.

Vu le budget peu élevé consacré à la culture et à l'éducation, le groupe d'experts pense qu'il sera probablement difficile d'offrir le programme tel que décrit dans le dossier de candidature.

Le Centre Principal des Médias (CPM) serait situé dans une installation polyvalente existante (Kuopio Hall), à 8 km du village olympique de la jeunesse. Le Kuopio Hall comprend un auditorium de 1 300 places assises ainsi qu'une cafétéria. La surface allouée au CPM serait de 3 000 m<sup>2</sup> (sur un total de 14 400m<sup>2</sup>). Comme deux sites de compétition (patinage de vitesse sur piste courte et patinage artistique) sont également prévus dans le Kuopio Hall, les mesures spécifiques en matière de contrôle des nuisances sonores et de la température ainsi que les considérations d'ordre opérationnel devraient être décrites avec plus de précisions.

Kuopio est bien reliée à Helsinki par la route, le rail (temps de trajet de quatre heures et demie) et les airs. Kuopio dispose d'un petit aéroport qui propose huit liaisons quotidiennes avec Helsinki. Le centre de ski de Tahko (à 60km) et la piste de luge naturelle (à 90km) sont reliés à Kuopio par des routes provinciales. Avec des mesures adéquates de gestion du trafic, l'infrastructure de transport existante devrait pouvoir faire face à toutes les exigences de transport des JOJ.

À l'heure actuelle, la capacité hôtelière totale dans un rayon de 20 km de Kuopio est de 1 300 chambres environ, dont la plupart sont garanties. Dans un rayon de 10 km du centre de ski de Tahko, il existe une réserve supplémentaire de 200 chambres d'hôtel, dont 167 sont garanties. Si le nombre de chambres d'hôtel garanties est légèrement inférieur à celui recommandé par le CIO, le comité de candidature indique qu'il existe d'autres possibilités d'hébergement, notamment dans la région du centre de ski de Tahko, avec 3 500 lits disponibles dans des maisons de vacances. Les hôteliers ont fourni des garanties individuelles.

Si Kuopio était retenue comme ville candidate, de plus amples informations concernant le plan d'hébergement seraient nécessaires afin de mieux comprendre la répartition des besoins opérationnels entre Kuopio et le centre de ski de Tahko. Par ailleurs, pour ce qui est des autres possibilités d'hébergement, des précisions en ce qui concerne la qualité, la répartition géographique et les tarifs seraient également requises.

Les tarifs des chambres garantis par les hôteliers semblent raisonnables.



## RAPPORT SUR KUOPIO, suite

Des précisions seraient nécessaires quant au type et au coût des soins médicaux à fournir aux personnes accréditées.

La responsabilité en termes de sécurité incomberait à la direction de la police de la province de Finlande orientale, mais il serait important de définir précisément les responsabilités des partenaires mentionnés dans le dossier de candidature. Si le niveau d'expérience de la direction de la police de la province de Finlande orientale n'est pas clairement précisé, le pays a néanmoins une solide expérience de la gestion de manifestations de grande envergure. La garantie fournie par la direction de la police de la province de Finlande orientale répond aux exigences du CIO.

Le budget du COJOJ présenté par Kuopio s'équilibre à USD 13,6 millions. Le groupe d'experts s'interroge sur la capacité de Kuopio à livrer les niveaux de service requis et à répondre aux exigences des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver au niveau opérationnel dans les limites de l'enveloppe financière proposée.

La garantie fournie par la ville de Kuopio pour couvrir un éventuel déficit budgétaire du COJOJ est limitée à EUR 300 000 maximum (USD 469 000).



## 4 → LILLEHAMMER

### RAPPORT SUR LILLEHAMMER

La municipalité de Lillehammer, située dans le comté d'Oppland en Norvège, compte près de 25 000 habitants. La ville de Lillehammer ainsi que les autorités régionales apportent leur soutien au projet des Jeux Olympiques de la Jeunesse à travers la mise à disposition d'installations. Lillehammer bénéficie également de l'appui du CNO de Norvège. Si Lillehammer se voyait confier l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver, le comité d'organisation (COJO) prendrait la forme d'une société à responsabilité limitée réunissant la ville et le CNO. Le gouvernement serait également invité à en faire partie.

La candidature de Lillehammer présente un risque sur le plan financier car aucune garantie n'a été fournie pour étayer la subvention du gouvernement national de USD 19 millions inscrite au budget du COJO et couvrir un éventuel déficit. Selon le comité de candidature de Lillehammer, le dépôt de cette demande de garantie n'interviendrait que lors de la législature d'automne, une décision étant prévue fin octobre 2008. Par ailleurs, de nombreuses garanties sont toujours en suspens et/ou en discussion.

Bien que le Ministère du Travail et de l'Intégration sociale assure que les demandes de visas seraient traitées rapidement et sans réserve, il n'est fait mention nulle part de la gratuité desdits visas. La Norvège faisant partie de l'espace Schengen, des précisions seraient nécessaires afin de comprendre le type d'accords que passerait le gouvernement norvégien avec les autres États membres de cet espace pour garantir le libre accès des participants aux Jeux Olympiques de la Jeunesse qui entreraient dans l'espace Schengen via d'autres pays membres.

La garantie des Douanes norvégiennes permettant l'importation temporaire, exempte de droits, des marchandises requises pour les Jeux fait état de plusieurs exceptions concernant notamment certains produits de consommation et armes à feu. Des précisions devraient être apportées concernant ces exceptions.

Le comité de candidature fait observer qu'une loi pourrait s'avérer nécessaire afin de protéger la manifestation et ses partenaires commerciaux; or les garanties requises n'ont pas été fournies. Lillehammer a uniquement enregistré le nom de domaine lillehammer2012.no – les noms de domaine avec les extensions .com, .net et .org n'ont pas été déposés, contrairement aux exigences du CIO.

Sur la base d'un programme de compétitions regroupant 56 épreuves, Lillehammer propose un concept des Jeux s'articulant autour d'un seul et unique village olympique de la jeunesse et de sites répartis sur trois zones principales : Lillehammer, Hamar (65 km de Lillehammer) et Hafjell (18 km de Lillehammer). Les distances et temps de trajet moyens entre les sites et le village seraient de 20 km et 25 minutes environ, les sites les plus éloignés étant à 65 minutes du village (patinage). Sur les neuf sites de compétitions proposés, huit existent déjà (dont quatre exigeraient des travaux de constructions permanentes) et un (curling) serait construit comme installation permanente.

Quand bien même le dossier de candidature indique que la somme de USD 8 millions allouée à la construction du nouveau site permanent pour le curling a déjà été avalisée par le conseil d'administration de la municipalité de Lillehammer, aucune garantie n'a été fournie à cet effet. Qui plus est, un certain nombre de garanties portant sur les sites précisent que les coûts de location doivent encore être fixés, ce qui pourrait avoir une incidence sur le budget.

Lillehammer possède une très bonne expérience de l'accueil des compétitions sportives internationales (Coupes du monde de saut à ski, ski alpin, ski de fond, patinage de vitesse et patinage artistique, bobsleigh et luge) ainsi que des événements multisportifs internationaux.



## RAPPORT SUR LILLEHAMMER, suite

Lillehammer propose un bon concept de village unique associant constructions nouvelles et bâtiments existants. Le village est bien situé, au cœur des sites de compétition et autres, à l'exception des installations de patinage. Des précisions seraient néanmoins nécessaires afin d'avoir une meilleure idée de la qualité des logements existants proposés. Aucune garantie financière ou de construction n'a été remise concernant le village olympique de la jeunesse et le programme de construction devrait faire l'objet d'une analyse détaillée.

Sur le plan des opérations, si l'agencement des chambres dans les bâtiments à construire prévoit trois lits par appartement et un bon rapport lit/salle de bain, un complément d'information serait nécessaire afin de mieux comprendre les projets prévus pour offrir les mêmes conditions de logement aux athlètes dans les bâtiments existants et dans les installations provisoires. Le nombre limité de chambres de réserve soulève également des préoccupations.

Le prix maximum de USD 400 par personne et par jour au village olympique de la jeunesse semble particulièrement élevé. Le comité de candidature n'a fourni aucune garantie à ce sujet.

Le projet de Lillehammer en matière de culture et d'éducation manque de détails et de créativité. Le programme culturel prévu pour la période des Jeux favoriserait une atmosphère de fête avec des activités organisées autour de la place des médailles. Si plusieurs publics cibles ont été définis, le programme de Lillehammer ne semble pas répondre entièrement à la vision du CIO en termes de portée. Il devrait être davantage fait appel aux médias numériques pour assurer une large diffusion du programme.

Il est fait mention de l'intention de lancer des programmes avant les Jeux et des initiatives en matière d'héritage, mais aucun détail n'est fourni. Les activités culturelles et éducatives auraient lieu dans plusieurs installations à Lillehammer, y compris dans le village olympique de la jeunesse. Les garanties correspondantes ont été fournies, même si pour certains sites, il faudrait vérifier la période de mise à disposition.

Des informations supplémentaires seraient nécessaires concernant le contenu du programme afin d'évaluer le budget soumis.

Le Centre Principal des Médias (CPM) serait situé au cœur du projet, à proximité du village olympique de la jeunesse. L'installation proposée, qui appartient au comté d'Oppland, est actuellement occupée par un lycée. Les bâtiments existants offrent une superficie totale de 4 400 m<sup>2</sup>; ils seraient loués par le COJOJ pour toute la durée des Jeux Olympiques de la Jeunesse. S'il est prévu de moderniser le câblage et l'infrastructure de technologie avant les JOJ, aucun détail n'a été communiqué quant à l'importance des travaux requis et/ou des sommes engagées. L'agencement présenté devrait être évalué de façon plus poussée.

Située à 145 km environ de l'aéroport international d'Oslo, la ville de Lillehammer est bien desservie par une autoroute et de fréquentes liaisons ferroviaires express à destination de la capitale. L'aéroport international d'Oslo bénéficie d'une bonne desserte au niveau mondial et offre une capacité suffisante pour répondre aux besoins pendant la période des Jeux. Hamar au sud et Hafjell au nord sont bien reliés à Lillehammer et, avec la mise en place de mesures adéquates pour la gestion de la circulation, l'infrastructure de transport existante ferait face à toutes les exigences de transport des JOJ.



## RAPPORT SUR LILLEHAMMER, suite

À l'heure actuelle, la capacité hôtelière totale dans un rayon de 20 km de Lillehammer est de 4 119 chambres, dont 1 920 sont garanties selon les indications figurant dans le dossier de candidature. Si le nombre de chambres garanties, tel que précisé dans le dossier, est tout juste inférieur au nombre recommandé par le CIO, le nombre total de chambres disponibles dans la ville permet d'affirmer qu'une réserve supplémentaire existe. Quand bien même "Lillehammer Turist AS" assure que les installations d'hébergement seraient disponibles durant la période des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver en 2012, seuls cinq hôtels ont remis des garanties à cet effet, ce qui représente environ 630 chambres. Si Lillehammer faisait partie des villes candidates retenues, il faudrait obtenir des garanties de tous les hôtels.

Les tarifs des chambres garantis, tels que communiqués par Lillehammer 2012, semblent relativement élevés.

Le comité de candidature de Lillehammer précise que durant les Jeux Olympiques de la Jeunesse, les personnes accréditées seraient couvertes par une assurance santé spéciale. Il est difficile de dire cependant qui prendra en charge le coût de cette assurance.

S'il ressort clairement du dossier de candidature que Lillehammer comprend bien les enjeux et besoins sur le plan opérationnel liés à cet événement en termes de sécurité, les rôles et responsabilités de chacun des partenaires mentionnés ne sont pas définis avec précision et il est difficile de dire qui sera l'autorité suprême en matière de sécurité. Le chef de la police de Lillehammer a fourni une garantie. La Norvège et Lillehammer ont une solide expérience de la gestion des manifestations de grande envergure.

Le budget du COJOJ présenté par Lillehammer s'équilibre à USD 48,6 millions. Les revenus comprendraient une contribution du CIO de USD 16,2 millions, soit 33,3 % du budget. Selon le dossier de candidature, cette contribution serait utilisée à hauteur de USD 10,5 millions pour couvrir les frais d'hébergement, de restauration et de transport des athlètes et officiels, ce qui semble particulièrement élevé. Quelque USD 5,6 millions seraient également prélevés sur la contribution du CIO pour les dépenses de technologie, systèmes d'information, télécommunications et services Internet, un coût qui n'est pas prévu dans le Manuel de l'évènement du CIO sur les Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2012. Le groupe d'experts s'interroge également sur l'importance et l'établissement du budget pour le village olympique de la jeunesse et les coûts administratifs, lesquels semblent particulièrement élevés.

Si des réunions ont bien eu lieu entre le comité de candidature de Lillehammer et le Ministère de la Culture et des Affaires paroissiales, des garanties pour la couverture d'un éventuel déficit budgétaire du COJOJ et le versement de la subvention du gouvernement national, à savoir USD 19 millions, devraient néanmoins encore être obtenues moyennant le dépôt d'une demande auprès du Parlement norvégien lors de la législature d'automne (octobre 2008).



# Conclusion

## Conclusion

Comme indiqué plus haut dans l'introduction, le groupe d'experts pense qu'outre l'évaluation générale des villes candidates à l'organisation des JOJ sur la base d'un certain nombre de thèmes, une attention particulière devrait être accordée aux principes suivants :

- Étant donné le peu de temps disponible pour organiser l'événement (trois ans) et le fait que les Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver en 2012 seront les tout premiers, le choix de la ville hôte devrait prendre en considération à la fois la solidité des aspects techniques du projet et l'assimilation du concept et de la vision des JOJ pour organiser des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver réussis en 2012.
- Le choix de la ville hôte devrait tenir compte du fait que la décision prise par le CIO lors de sa Session à Ciudad Guatemala d'organiser des Jeux Olympiques de la Jeunesse visait à créer un événement qui pourrait être organisé par des villes/pays plus petits que ceux pouvant accueillir les Jeux Olympiques.

Le projet de Harbin est solide sur le plan technique car la majorité des sites existe déjà et la ville a l'expérience de l'organisation de manifestations sportives internationales de grande envergure. Cependant, la situation éloignée par rapport à Harbin de deux noyaux de sites pour les sports de neige et de leurs villages olympiques de la jeunesse respectifs (70 km et 150 km) ne permettrait pas aux jeunes athlètes d'être réunis en un seul et unique lieu et de vivre pleinement le concept des Jeux Olympiques de la Jeunesse. Par ailleurs, le programme culturel et éducatif manque de précisions. Un certain nombre de garanties qui devraient normalement être fournies par les autorités gouvernementales nationales l'ont été par les autorités gouvernementales locales et régionales. Le groupe d'experts estime que, pour les 1<sup>ers</sup> Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver, il serait important d'assurer une expérience complète pour tous les athlètes en mettant sur un pied d'égalité le sport, la culture et l'éducation. Or, le projet dispersé de Harbin rendrait cet objectif difficile à atteindre.

Le projet d'Innsbruck est un projet solide et très bien pensé. Il fait bon usage des installations et infrastructures existantes. La ville a l'expérience de l'organisation de manifestations sportives et multisportives internationales. Le concept général est très compact (tous les sites sont à moins de 30 minutes les uns des autres), ce qui permet de réduire les temps de trajet pour les jeunes athlètes qui vivraient tous dans le même village olympique de la jeunesse. Le programme culturel et éducatif est axé sur les jeunes; il s'adresse à tous les publics et crée une atmosphère festive dans la ville. Si Innsbruck a fourni dans l'ensemble de solides garanties, le calendrier de construction ainsi que les garanties relatives au village olympique de la jeunesse nécessiteraient une évaluation plus poussée. Le groupe d'experts pense que la proposition d'Innsbruck embrasse bien l'idée des Jeux Olympiques de la Jeunesse tout en offrant un projet fiable pour 2012.

Le projet de Kuopio est bien pensé, les aspects techniques relatifs aux sports, à la culture et à l'éducation étant intégrés dans un concept relativement compact qui fait bon usage des sites existants. La ville a une bonne expérience de l'organisation de manifestations internationales dans un certain nombre de sports d'hiver. Conformément au Manuel de l'événement sur les JOJ 2012, Kuopio ne prévoit pas d'organiser de compétitions de bobsleigh et de skeleton, et propose d'utiliser une piste naturelle existante pour les compétitions de luge. Tous les jeunes athlètes vivraient dans un seul village olympique de la jeunesse, situé à moins de 15 km de tous les sites, à l'exception des sites du ski alpin (64 km) et de la luge (90 km). Le programme culturel et éducatif est bien conçu, toutes les activités étant centrées dans la ville. Le groupe d'experts pense que, même si le projet de Kuopio ne comprend pas tous les sports olympiques d'hiver et présente un certain nombre de difficultés dues aux ressources financières limitées, qui devraient d'ailleurs être évaluées de plus près, ce projet correspond bien à l'idée des Jeux Olympiques de la Jeunesse.



## Conclusion, suite

Le projet de Lillehammer est solide sur le plan technique et relativement compact, tous les éléments sportifs étant intégrés dans un concept général qui fait bon usage de sites existants. La ville a l'expérience de l'organisation de manifestations sportives et multisportives internationales. Tous les jeunes athlètes vivraient dans un seul village olympique de la jeunesse, situé à moins de 18 km de tous les sites, à l'exception des sites du patinage (66 km). Le programme culturel et éducatif manque d'une manière générale de détails et de créativité; il n'identifie pas entièrement les publics visés et doit encore être développé. Le groupe d'experts a trouvé très difficile l'évaluation de cet aspect important des Jeux Olympiques de la Jeunesse. Il en va de même pour ce qui est de l'évaluation de la solidité du projet car un certain nombre de garanties importantes n'ont pas été fournies. Par ailleurs, Lillehammer présente un budget qui compte beaucoup sur le financement du CIO, à un niveau qui dépasse le cadre indiqué dans le Manuel de l'évènement sur les JOJ 2012. Le groupe d'experts pense que d'importantes garanties font actuellement défaut dans le projet actuel de Lillehammer (dont la garantie en cas de déficit). Le projet doit encore trouver le juste équilibre entre sport, culture et éducation, un concept fondamental des Jeux Olympiques de la Jeunesse.